

**ARRETE DU MAIRE DE MURIANETTE**  
**39/2024**

**Arrêté de circulation**

**Objet : Travaux d'abaissement de bordure – Montée du Champ de la Vigne**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-deux novembre,

Le maire de la commune de MURIANETTE

Vu le Code de la Route,  
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu la demande en date du 22 novembre 2024 de la Société ROUTIERE CHAMBARD sise chez Sogelink TSA 70011 – DARDILLY cedex (69 134) en vue d'effectuer des travaux d'abaissement de bordure, Montée du Champ de la Vigne à Murianette,

Le Maire de Murianette

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :** La société ROUTIERE CHAMBARD est autorisée à effectuer ces travaux à partir du 2 décembre 2024, pour une durée de 30 jours.

**ARTICLE 2 :** La circulation de tous les véhicules sera alternée par la mise en place d'un alternat, par feux tricolores.

La circulation de tous les véhicules sera maintenue ; un empiètement sur chaussée est en effet autorisé pour le bon déroulement des travaux.

La vitesse sera limitée à 30km/heure. Le stationnement de tous véhicules sera interdit lors des travaux.

Le dépassement de tous véhicules sera également interdit.

Une signalisation sera installée à cet effet. Un passage pour les piétons sera matérialisé.

**ARTICLE 3 :** La société ROUTIERE CHAMBARD prendra toutes les dispositions et mesures de protection utiles et veillera aux droits des riverains. Elle plantera les panneaux de signalisation nécessaires conformément à la législation en vigueur, pendant l'intervention du personnel, de jour comme de nuit. La signalisation sera à la charge de la société ROUTIERE CHAMBARD.

**ARTICLE 4 :** L'entreprise ROUTIERE CHAMBARD devra exécuter sans interruption les travaux faisant l'objet de la présente autorisation, comprenant la remise en état parfaite des parties de chaussée occupée.

**ARTICLE 5 :** Le Maire et les Adjoints sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Murianette, le 22 novembre 2024

Le Maire, Cédric GARCIN.

**DESTINATAIRES :**

- Société ROUTIERE CHAMBARD
- Mesdames et Messieurs les Adjoints
- Police municipale de Domène
- Gendarmerie de Domène
- Grenoble Alpes Métropole

